

Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Informations complémentaires

Renseignements

Professeur Yves GILON

Service de chirurgie maxillo-faciale et plastique

Bât. B35 - CHU - 4000 Liège

Tél. : 04/242.52.61.

Fax : 04/366.70.61.

Cadre légal

A.M. du 26.04.82 (MB : 01.07.82) : Arrêté ministériel fixant les critères spéciaux d'agrément des médecins spécialistes, des maîtres de stage et des services de stage pour la spécialité de stomatologie.

Présentation

Spécialité chirurgicale qui comprend une formation spécifique (orthopédie dento-faciale, occlusodontie...) conduisant à la pratique de la chirurgie de la face et de la cavité orale dans ses différents aspects (traumatologie, ostéotomies, cancérologie...). Elle intègre une approche chirurgicale et une connaissance de la pathologie dentaire et des traitements de l'organe dentaire (master / licence en science dentaire) complétée par une spécialité en pathologie orale (lésions des maxillaires et de l'appareil manducateur).

Conditions particulières d'accès / public cible

Le candidat doit être titulaire des diplômes légaux de Master en Médecine et de Master en Sciences Dentaires et avoir obtenu le diplôme de Master complémentaire en Stomatologie. Le candidat doit avoir été retenu au terme de l'épreuve de sélection organisée par la Faculté de Médecine de l'Université de Liège.

Durée de la formation

* Deux années d'études (60 crédits par an)

Programme de cours

Bloc 1

Cours obligatoires

STOM0003-1	<i>Enseignement théorique universitaire et inter-universitaire - bloc 1</i>	TA			30
	- <i>Staff hebdomadaire de service</i> - COLLÉGIALITÉ	40	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Théorie</i> - COLLÉGIALITÉ	60	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Séminaires et exercices</i> - COLLÉGIALITÉ	75	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Tours de salle</i> - COLLÉGIALITÉ	45	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Polyclinique</i> - COLLÉGIALITÉ	90	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Staff et discussions de cas</i> - COLLÉGIALITÉ	60	-	-	
	- <i>Participation à des cours et congrès, nationaux et internationaux</i> - COLLÉGIALITÉ	20	-	-	
	- <i>Participation à l'enseignement interuniversitaire belge</i> - COLLÉGIALITÉ	15	-	-	
MSTG9055-1	<i>Stages y compris gardes, démonstrations opératoires et activités cliniques pratiques, bloc 1</i> - COLLÉGIALITÉ - [11 demi-j St.]	TA	-	-	[+] 30

Bloc 2

Cours obligatoires

STOM0004-1	<i>Enseignement théorique universitaire et inter-universitaire - bloc 2</i>	TA			30
	- <i>Staff hebdomadaire de service</i> - COLLÉGIALITÉ	40	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Théorie</i> - COLLÉGIALITÉ	60	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Séminaires et exercices</i> - COLLÉGIALITÉ	75	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Tours de salle</i> - COLLÉGIALITÉ	45	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Polyclinique</i> - COLLÉGIALITÉ	90	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Staff et discussions de cas</i> - COLLÉGIALITÉ	60	-	-	
	- <i>Participation à des cours et congrès, nationaux et internationaux</i> - COLLÉGIALITÉ	20	-	-	
	- <i>Participation à l'enseignement interuniversitaire belge</i> - COLLÉGIALITÉ	15	-	-	
MSTG9056-1	<i>Stages y compris gardes, démonstrations opératoires et activités cliniques pratiques, bloc 2</i> - COLLÉGIALITÉ - [11 demi-j St.]	TA	-	-	[+] 30

Evaluation

Evaluation après les deux premières années : présentation de deux cas cliniques, l'un choisi par le candidat et l'autre imposé par le jury et évaluation des stages.

La réussite des examens et des stages permet l'obtention du certificat.

Inscription

Où ? : Cellule Formation continuée de l'ULg.

Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription : Taux certificat.